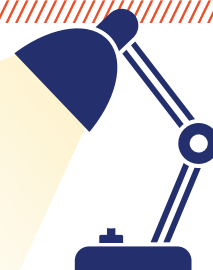


Fin de mandat : conseils pour une transition réussie



Votre mandat de représentation familiale touche à sa fin : c'est pour nous l'occasion de vous adresser nos plus vifs remerciements. Votre rôle pour porter la voix des familles est essentiel ! Que vous souhaitiez renouveler votre candidature, transmettre votre mandat ou vous engager dans une nouvelle mission, votre Udaf est là pour vous accompagner dans cette étape importante.

Fin de mandat : mode d'emploi

1. Faire le bilan de votre mandat.

Prenez le temps de dresser un bilan avec votre Udaf. Pour valoriser les actions menées, identifier les points forts et les axes d'amélioration, et préparer la suite.

2. Trois options s'offrent à vous :

- **Continuer l'aventure** : si vous souhaitez poursuivre votre engagement, proposez de nouveau votre candidature. Votre expérience est précieuse !
- **Transmettre votre expérience** : si vous identifiez une personne susceptible de reprendre le flambeau, l'Udaf peut faciliter cette passation. C'est une étape clé pour garantir la pérennité de la représentation des familles.
- **Changer de mission** : vous pouvez aussi choisir de vous investir dans une autre instance. Votre expertise sera toujours la bienvenue !

3. L'Udaf à vos côtés

N'hésitez pas à contacter votre Udaf pour :

- Échanger sur votre bilan et vos projets ;
- Identifier un successeur ou une nouvelle mission ;
- Organiser une passation de qualité.

Ensemble, assurons la pérennité de la représentation des familles !



Pourquoi la transmission est-elle essentielle ?

- **Maintenir la légitimité** : Une passation de qualité permet au nouveau représentant de s'appuyer sur l'expérience acquise et de gagner en crédibilité auprès des instances.
- **Éviter les ruptures** : Elle assure la continuité du mandat et des actions en cours et préserve ainsi la place des familles dans les débats.
- **Faciliter l'intégration** : Le nouveau représentant prend ses marques plus rapidement, appréhende plus facilement sa mission avec une connaissance facilitée des dossiers et des interlocuteurs.



Comment organiser la transmission ?

- **Un temps d'échange formalisé** entre le représentant sortant et le nouveau pour évoquer :
 - Les missions et responsabilités du mandat ;
 - Les dossiers en cours et les échéances à venir ;
 - Les contacts utiles (institutions, partenaires, autres représentants) ;
 - Les bonnes pratiques et les écueils à éviter.
- Des supports écrits sont mis à la disposition des nouveaux représentants par l'Udaf pour faciliter la prise de poste.
- Si possible, proposez au nouveau représentant d'assister à une ou deux réunions avec vous avant de prendre seul le relais.



Un engagement qui se poursuit ?

Même après la fin de votre mandat, votre expérience reste précieuse. Vous pouvez, si vous le souhaitez, rester disponible pour conseiller votre successeur ou participer ponctuellement à des temps d'échange au sein de votre Udaf.

Votre avis compte !

Votre Udaf vous enverra prochainement un questionnaire de fin de mission (5 min seulement). Vos retours nous aident à progresser et à améliorer l'expérience de chacun.

*Un grand merci pour votre engagement
et votre énergie !*

